



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE AIGUES-VIVES (11)

Note écologique



LE PROJET

Client	Altaréa Energies Renouvelables
Projet	Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Aigues-Vives (11)
Intitulé du rapport	Note écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie <u>Siège social</u> : 399 Rue Georges Séguy – 34 080 MONTPELLIER Tél : 04.67.41.69.80 – montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 <u>Agence de Montpellier</u> : Siège www.cereg.com
---	--

Réf. Cereg - 2026-CI-000298

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	04/2026	Anna PELLEGRINI	Laurent BROSSE	

Certification



TABLE DES MATIERES

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL	7
B. RELEVES DE TERRAIN	10
B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	11
B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN	13
B.II.1. Conditions de terrain	13
B.II.2. Relevés tous groupes	13
C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE.....	20
ENJEUX ET IMPACTS	21
C.I.1. Synthèse des enjeux.....	21
C.I.2. Synthèse des impacts par groupe	22
C.II. RECOMMANDATIONS	24
C.II.1. Recommandations d'évitement.....	24
C.II.2. Recommandations de réduction	24
C.III. CONCLUSIONS	25

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet	5
Figure 2 : Positionnement des panneaux sur l'emprise	6
Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 2 km)	12
Figure 4 : Carte des habitats observés sur site	14
Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux	18
Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km.....	8
Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 2km)	11
Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain	13
Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides	13
Tableau 5 : Liste des espèces végétales recensées sur site lors des prospections.....	15
Tableau 6 : Liste des espèces faunistiques recensées sur site lors des prospections	17
Tableau 7 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement	22
Tableau 8 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé	29
Tableau 9 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé	29

PREAMBULE

La société **ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES** envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Aigues-Vives (11). Le projet s'implante sur des parcelles actuellement occupées par des friches agricoles colonisées par des bosquets et entourées par des vignobles

L'emprise de la future centrale est prévue uniquement sur la parcelle A0865, couvrant ainsi une surface d'environ 0,8 ha.

Pour l'analyse écologique, deux périmètres ont été considérés :

- Une zone d'emprise du projet correspondant aux secteurs directement aménagés ;
- Une zone d'influence écologique élargie intégrant les milieux naturels adjacents susceptibles de jouer un rôle fonctionnel pour les espèces.

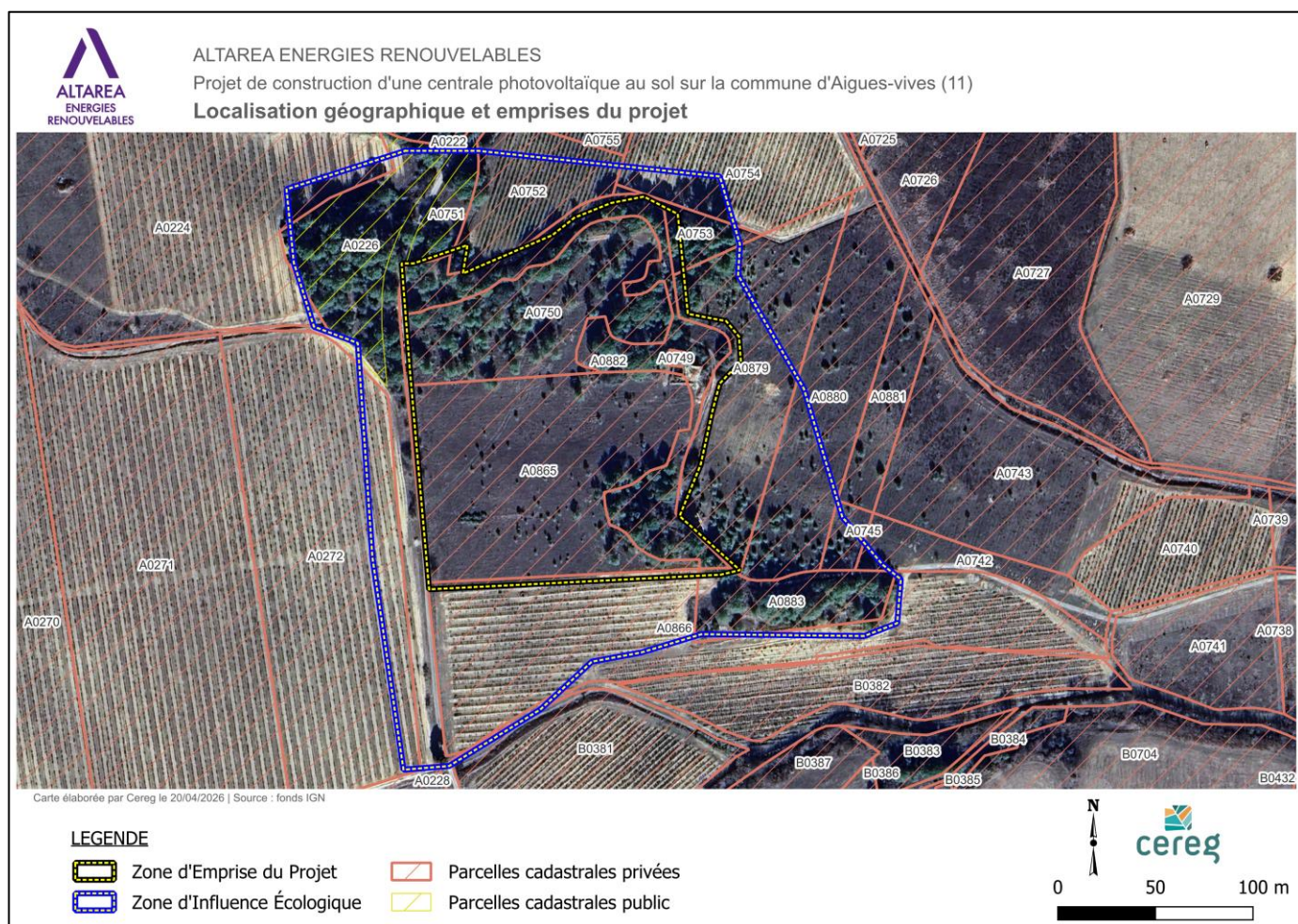


Figure 1 : Localisation du projet

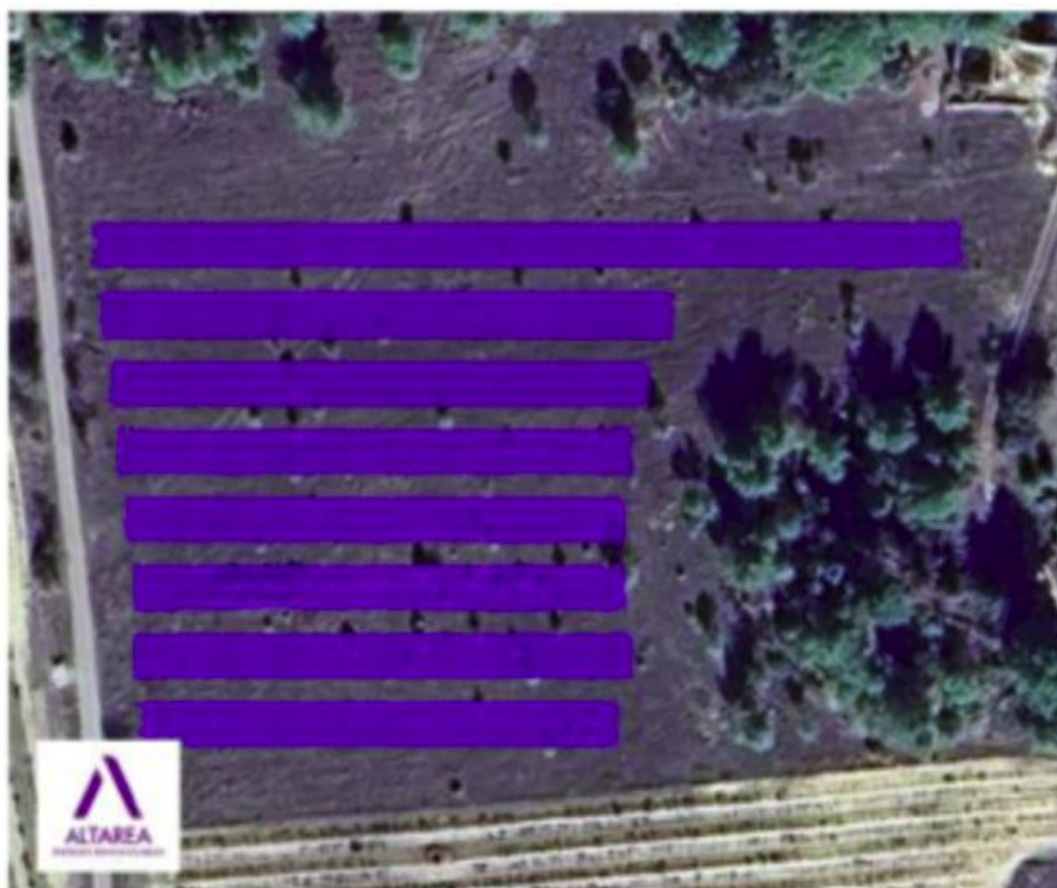


Figure 2 : Positionnement des panneaux sur l'emprise

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL



Une analyse des zonages environnementaux a été réalisée dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude, afin d'identifier les périmètres réglementaires et les secteurs à enjeux écologiques susceptibles d'influencer le projet.

Les principaux zonages identifiés sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km

Type de zonage	Présence sur site	Distance (en km)	Nom du site
ZNIEFF de type 1	Non	0,9	Coteaux marneux de la Métairie Neuve
ZNIEFF de type 1	Non	2,1	Coteaux marneux de Lagardie
ZNIEFF de type 1	Non	3,4	Cours moyen de l'Aude à Marseillette
ZNIEFF de type 1	Non	4,6	Coteaux marneux de Villarlong
ZNIEFF de type 2	Non	2,4	Ancien étang de Marseillette
PNA	Oui		Pie-grièche à tête rousse (domaine vital)
	Oui		Chiroptères (enjeu modéré)
	Oui		Lézard ocellé (Présence avéré)
	Non	1,1	Faucon crécerellette
	Non	2,9	Outarde canepetière
	Non	4,6	Odonates
Site classé	Non	3	Les paysages du canal du Midi
SRCE - SRADDET	Non	2,4	Réservoir milieux ouverts
SRCE - SRADDET	Non	4,1	Réservoir milieux boisés
SRCE – SRADDET	Non	4,2	Réservoir milieux humide
SRCE – SRADDET	Non	3,4	Cours d'eau surfacique
SRCE – SRADDET	Non	2,4	Cours d'eau linéaire
SRCE – SRADDET	Non	3,3	Cours d'eau linéaire
SRCE – SRADDET	Non	2,8	Corridor surfacique ouvert
SRCE – SRADDET	Non	3,1	Corridor surfacique semi-ouvert
Zone humide	Non	1,4	Zone humide potentielle « Les Estagnoles »
Zone humide	Non	1,9	Zone humide potentielle « Etang de la Marseillette »
Zone humide	Non	3,5	Zone humide potentielle « Ripisylve de l'Aude »

Trois niveaux de sensibilité écologique se distinguent à l'échelle du contexte environnemental élargi, sans pour autant traduire systématiquement des enjeux directs au droit du site :

- Sensibilité majeure

Le contexte paysager de la zone d'étude, caractérisé par une mosaïque d'habitats ouverts à semi-ouverts, favorise une forte diversité écologique. Cette structuration est particulièrement propice à plusieurs espèces et groupes d'espèces concernés par des Plans Nationaux d'Actions (PNA).

Les chiroptères, notamment, tirent parti de cette diversité d'habitats : les milieux ouverts sont essentiels à leur activité de chasse, tandis que les milieux semi-fermés offrent des micro-habitats favorables à leur gîte.

Cette mosaïque d'habitats est également favorable au lézard ocellé, dont la présence est avérée sur la commune d'Aigues-Vives. L'alternance de milieux ouverts et semi-ouverts constitue un facteur clé pour l'expansion de ses domaines vitaux.

Enfin, la zone d'étude s'inscrit dans le périmètre du PNA de la pie-grièche à tête rousse, dont la population est estimée entre 15 et 30 couples sur le territoire du Minervois.

- Sensibilité modérée

La présence du PNA en faveur du faucon crécerellette est justifiée par l'existence de dortoirs dans le secteur du Minervois. Des observations historiques font état de plus de 10 individus recensés en 2018.

Par ailleurs, la ZNIEFF la plus proche, située à environ 0,9 km, présente un intérêt floristique notable avec plus de six espèces déterminantes strictes recensées, potentiellement présentes sur la zone d'étude.

- Sensibilité mineure

Malgré la présence du site classé des paysages du canal du Midi, le territoire compte relativement peu de zones de protection réglementaire dans un rayon de 5 km. On recense néanmoins cinq ZNIEFF, dont une de type II correspondant à l'ancien étang de Marseillette.

Ce site constitue un réservoir important pour les espèces avifaunistiques liées aux milieux humides et ouverts, et peut jouer un rôle de zone de passage entre le massif des Corbières au sud et celui de la Montagne Noire au nord. Toutefois, sa distance relativement importante (environ 1,9 km) limite son interaction directe avec la zone d'étude.

B. RELEVES DE TERRAIN



B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques utilisées dans le cadre du présent document sont issues de la base de données naturalistes GBIF, consultée le 13/04/2026.

Ces données ont été analysées à l'échelle d'un rayon de 2 km autour de la zone d'étude afin d'identifier les espèces à enjeu potentielles.

Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 2km)

Taxon	Enjeu local de conservation à l'échelle du groupe taxonomique (bibliographie)	Principales espèces du groupe justifiant ce niveau d'enjeu (espèces protégées ou PNA)
Flore	<i>Enjeu modéré</i>	Germandrée arbustive, Laurier rose, Ophrys de Bertoloni, Badasse
Invertébrés	<i>Enjeu modéré</i>	Pas d'espèces à enjeu
Amphibiens	<i>Enjeu faible</i>	Rainette méridionale
Reptiles	<i>Enjeu faible</i>	Pas de données
Oiseaux	<i>Enjeu fort</i>	Pie-grièche à tête rousse (PNA), Busard cendré, Busard st Martin et Bruant Ortolan
Mammifères	<i>Enjeu faible</i>	Pas d'espèces à enjeu
Chiroptères	<i>Enjeu faible</i>	Pas de données

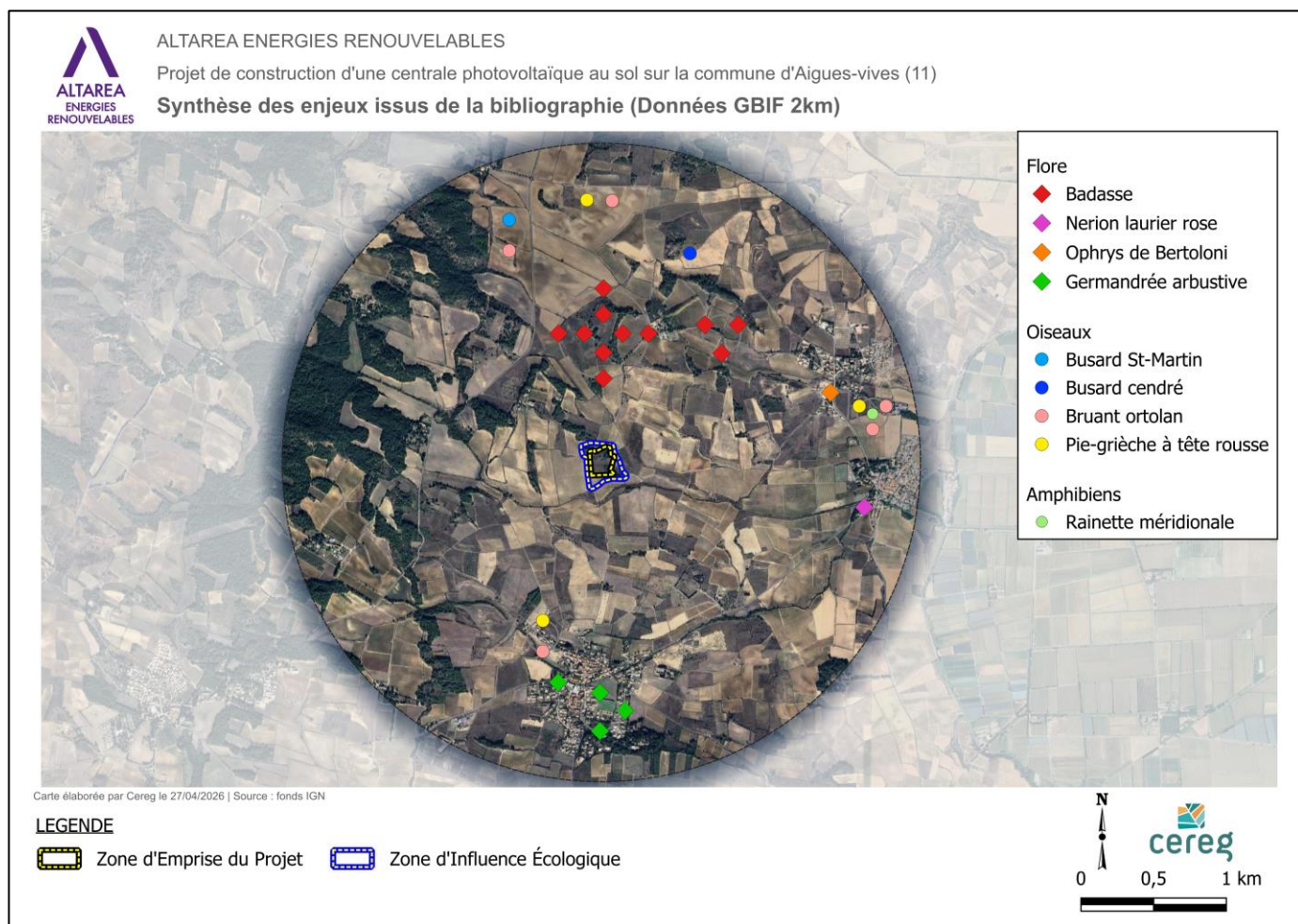


Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 2 km)

Au regard des caractéristiques écologiques du site et de son environnement immédiat, les espèces les plus susceptibles de fréquenter la zone d'étude sont principalement la **Badasse**, la **Pie-grièche à tête rousse** ainsi que les **busards** (notamment le Busard Saint-Martin et le Busard cendré).

En effet, le site se compose majoritairement de milieux ouverts à semi-ouverts, dominés par des **pelouses sèches**, **jachères**, **prairies mésiques** et **espaces agricoles**. Ces habitats sont particulièrement favorables à la Badasse, espèce typique des milieux ouverts méditerranéens.

Ces mêmes milieux ouverts, associés à la présence d'éléments structurants tels que des lisières, bosquets et alignements arborés (notamment au sein de la zone d'influence écologique), offrent des **zones de chasse propices aux rapaces** comme les busards, qui exploitent ces espaces dégagés pour la recherche de proies.

Par ailleurs, la présence de **perchoirs naturels** (arbres isolés, lisières boisées, structures en bordure de parcelles) rend le site favorable à la **Pie-grièche à tête rousse**, espèce patrimoniale inféodée aux paysages agricoles ouverts et structurés.

À l'inverse, certaines espèces mentionnées dans les données bibliographiques apparaissent moins susceptibles de fréquenter le site. Le **Bruant ortolan**, bien que présent dans le secteur, est moins favorablement représenté ici en raison de la **présence de secteurs plus fermés** (pinèdes et régénérations forestières) au sein de la zone. De même, la **Rainette méridionale** est peu probable compte tenu du **caractère globalement sec du site** et de l'absence de zones humides favorables à sa reproduction.

B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

B.II.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 15/04/2026.

Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Lucas Collange	Écologue	Flore, Reptiles, Oiseaux, Mammifères, Invertébrés	15/04/2026	16-20°C Grand soleil Vent 25 km/h	9h30-12h00
Gaëtan Baroni	Écologue	Habitats, Flore, Invertébrés, Oiseaux, Mammifères			

B.II.2. Relevés tous groupes

Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides

Code Eunis	Libellé Eunis	Code Corine	Libellé Corine	Code Habitat d'intérêt communautaire	Libellé Habitat d'intérêt communautaire	Habitats humides - Arrêté du 24 juin 2008	Enjeu local de conservation
E1.311	Pelouses à Brachypode rameux	34.511	Pelouses du Brachypodietum retusi				Fort
E2.7	Prairies mésiques non gérées						Modéré
FB.4	Vignobles	83.21	Vignobles				Faible
G3.7	Pinèdes méditerranéennes planitiaires à montagnardes (hors Pinus nigra)	42.8	Bois de Pins méditerranéens				Modéré
G5.6	Stades initiaux et régénérations des forêts naturelles et semi-naturelles	31.8	Fourrés			Potentiel	Faible
H5.61	Sentiers						Très faible
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	87.1	Terrains en friche			Potentiel	Faible
J2.6	Constructions abandonnées en milieu rural						Faible
J4.2	Réseaux routiers						Très faible

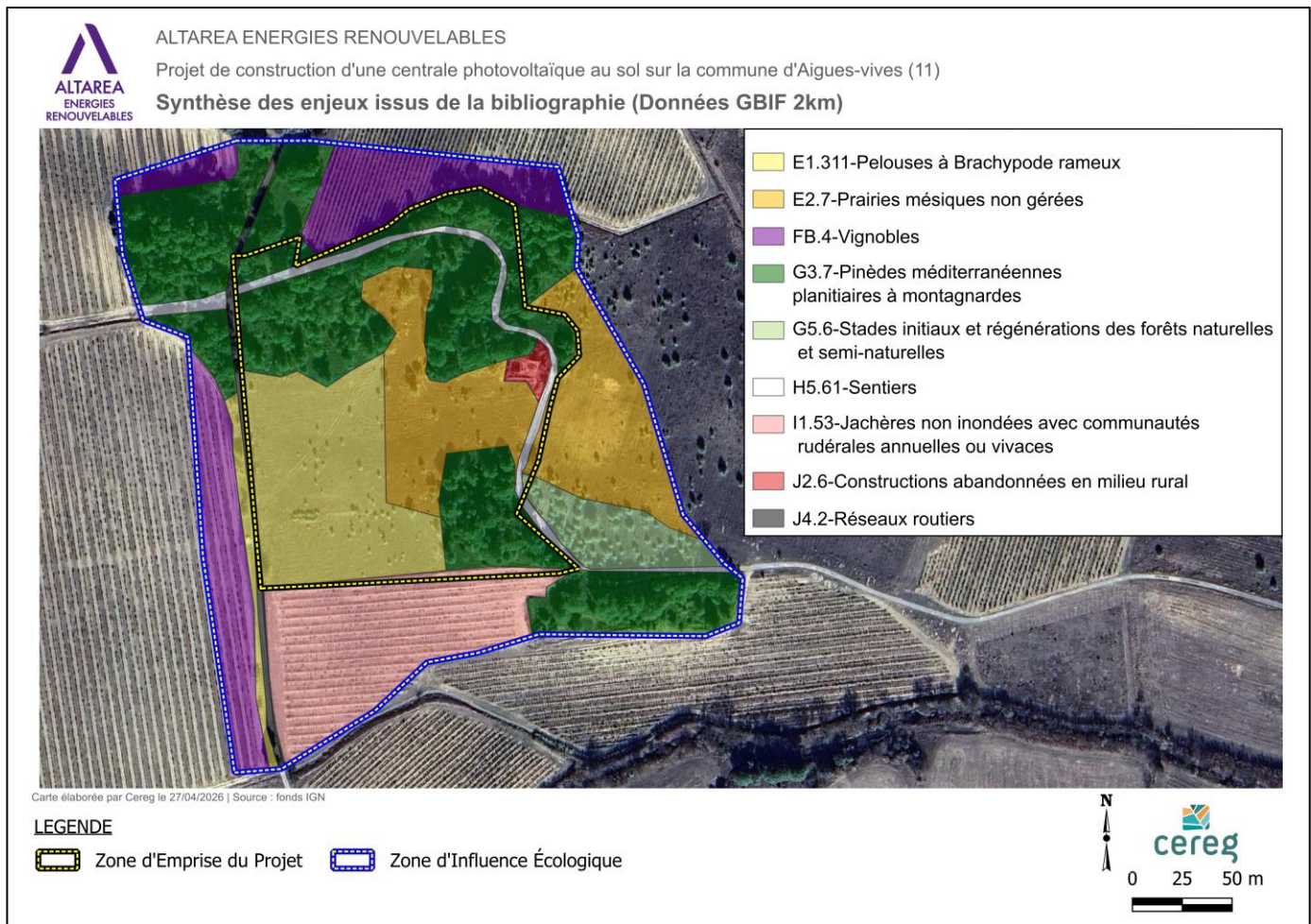


Figure 4 : Carte des habitats observés sur site

Un sondage pédologique a été réalisé au droit de la zone d'étude. Aucune zone humide n'a été identifiée.

Le site est dominé par des **milieux ouverts à semi-ouverts**, structurés autour de **pelouses à Brachypode rameux**, de **prairies mésiques non gérées** et de **jachères**. Ces habitats occupent la majeure partie de l'emprise du projet et traduisent un contexte globalement sec, typique des paysages agricoles méditerranéens.

Des **éléments boisés** sont également présents, sous forme de **pinèdes méditerranéennes** et de **stades de régénération forestière**, principalement en périphérie et localement au sein de la zone d'étude. Ces formations apportent une certaine hétérogénéité structurelle, favorable à la diversification des niches écologiques.

Le site comprend par ailleurs des **éléments anthropiques diffus**, tels que des **sentiers**, des **réseaux routiers** et une **construction abandonnée**, contribuant à une fragmentation modérée mais également à la création de micro-habitats (lisières, zones rudérales).

Enfin, la présence de **vignobles en périphérie immédiate** renforce le caractère agricole du paysage et participe à la mosaïque d'habitats, en interaction avec les milieux naturels et semi-naturels identifiés.

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des espèces recensées lors du passage sur le site d'étude avec les enjeux associés à chaque observation. Les inventaires ont permis de recenser 63 espèces végétales et 13 espèces animales.

Tableau 5 : Liste des espèces végétales recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PN A	ZNIEFF	C N P N	Espèces de ZH	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pinus pinea</i>	Pin parasol, Pin pignon	LC										Très faible	Très faible
<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep, Pin blanc de Provence	LC										Très faible	Très faible
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert, yeuse	LC										Très faible	Très faible
<i>Olea europaea</i>	Olivier d'Europe	LC										Très faible	Très faible
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style, Épine noire	LC										Très faible	Très faible
<i>Lathyrus cicera</i>	Gesse pois-chiche, Gessette	LC										Très faible	Très faible
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé, Petit plantain	LC										Très faible	Très faible
<i>Thymus vulgaris</i>	Thym commun, Thym	LC										Très faible	Très faible
<i>Lotus dorycnium</i>	Lotier dorycnie, Dorycnie à cinq feuilles	LC										Très faible	Très faible
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre, Grivollée	LC										Très faible	Très faible
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée à odeur de bitume, Bitumineuse	LC										Très faible	Très faible
<i>Crepis sancta</i>	Crépide sacrée, Crépis sacré	NA									PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin, Fatamot	LC										Très faible	Très faible
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à feuilles étroites, Trèfle à folioles étroites	LC										Très faible	Très faible
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager, Laiteron lisse	LC										Très faible	Très faible
<i>Crepis vesicaria</i>	Crépide vésiculeuse, Crépis à vésicules	LC										Très faible	Très faible
<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun, Lani	LC										Très faible	Très faible
<i>Brachypodium retusum</i>	Brachypode tronqué, Brachypode rameux	LC										Très faible	Très faible
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Scandix peigne-de-Vénus, Peigne-de-Vénus	LC					0					Modéré	Modéré
<i>Euphorbia serrata</i>	Euphorbe dentée	LC										Très faible	Très faible
<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés	LC										Très faible	Très faible
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé, Muscari à grappes	LC										Très faible	Très faible
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage, Carotte commune	LC										Très faible	Très faible
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	LC										Très faible	Très faible
<i>Vicia hybrida</i>	Vesce hybride	LC										Très faible	Très faible
<i>Centranthus calcitrapae</i>	Centranthe chausse-trappe, Centranthe chausse-trape	LC										Très faible	Très faible
<i>Silene italica</i>	Silène d'Italie	LC						Déterminante ZNIEFF	C N P N			Faible	Faible
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès	LC										Très faible	Très faible
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PN A	ZNIEFF	C N P N	Espèces de ZH	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Tragopogon angustifolius</i>	Salsifis à feuilles étroites	LC										Très faible	Très faible
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	LC										Très faible	Très faible
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée, Vesce cultivée	NA										Très faible	Très faible
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	LC										Très faible	Très faible
<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse, Dittrichie visqueuse	LC										Très faible	Très faible
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre noir, Scabieuse pourpre foncé	LC										Très faible	Très faible
<i>Helianthemum ledifolium</i>	Hélianthème à feuilles de lédum	LC						Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc	LC										Très faible	Très faible
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre, Chardon Roland	LC										Très faible	Très faible
<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës, Asperge sauvage	LC										Très faible	Très faible
<i>Phlomis herba-venti</i>	Phlomide herbe-au-vent, Phlomis herbe-au-vent	LC										Très faible	Très faible
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet bleu de Montpellier	LC										Très faible	Très faible
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	LC										Très faible	Très faible
<i>Muscari comosum</i>	Muscari chevelu, Muscari à toupet	LC										Très faible	Très faible
<i>Lonicera implexa</i>	Chèvrefeuille entrelacé, Chèvrefeuille des Baléares	LC										Très faible	Très faible
<i>Rhamnus alaternus</i>	Nerprun alaterne, Alaterne	LC										Très faible	Très faible
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun, Séneçon vulgaire	LC										Très faible	Très faible
<i>Carduus pycnocephalus</i>	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses	LC										Très faible	Très faible
<i>Carex halleriana</i>	Laîche de Haller	LC										Très faible	Très faible
<i>Diplotaxis eruroides</i>	Diplotaxe fausse roquette, Roquette blanche	LC										Très faible	Très faible
<i>Prunus dulcis</i>	Prunier amandier, Amandier	NA										Très faible	Très faible
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	LC										Très faible	Très faible
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de ciguë, Bec-de-grue	LC										Très faible	Très faible
<i>Ophrys exaltata</i>	Ophrys exalté	LC										Très faible	Très faible
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	LC										Très faible	Très faible
<i>Ornithogalum divergens</i>	Ornithogale divergent	LC										Très faible	Très faible
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	LC										Très faible	Très faible
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire, Mouron	LC										Très faible	Très faible
<i>Urospermum dalechampii</i>	Urosperme de Daléchamps, Salsifis de Daléchamps	LC										Très faible	Très faible
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot, Grand coquelicot	LC					0					Modéré	Modéré
<i>Fumaria capreolata</i>	Fumeterre grimpante, Fumeterre capréolée	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de ZH	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Erodium malacoides</i>	Érodium fausse mauve, Érodium à feuilles de mauve	LC										Très faible	Très faible
<i>Reseda phyteuma</i>	Réséda raiponce	LC										Très faible	Très faible

Tableau 6 : Liste des espèces faunistiques recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Oiseaux												
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3							Faible	Faible
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	LC	Article 3			Annexe I				Modéré	Modéré
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	LC	DD				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Curruca hortensis</i>	Fauvette orphée										Très faible	Très faible
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	NA	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3							Modéré	Modéré
Invertébrés												
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte										Très faible	Très faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène du Pied-de-Poule		LC								Très faible	Très faible
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pholidoptera femorata</i>	Decticelle des roselières										Très faible	Très faible
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce, Argus vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC								Très faible	Très faible
Reptiles												
<i>Psammodromus edwardsianus</i>	Psammodrome d'Edwards	NT		Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	

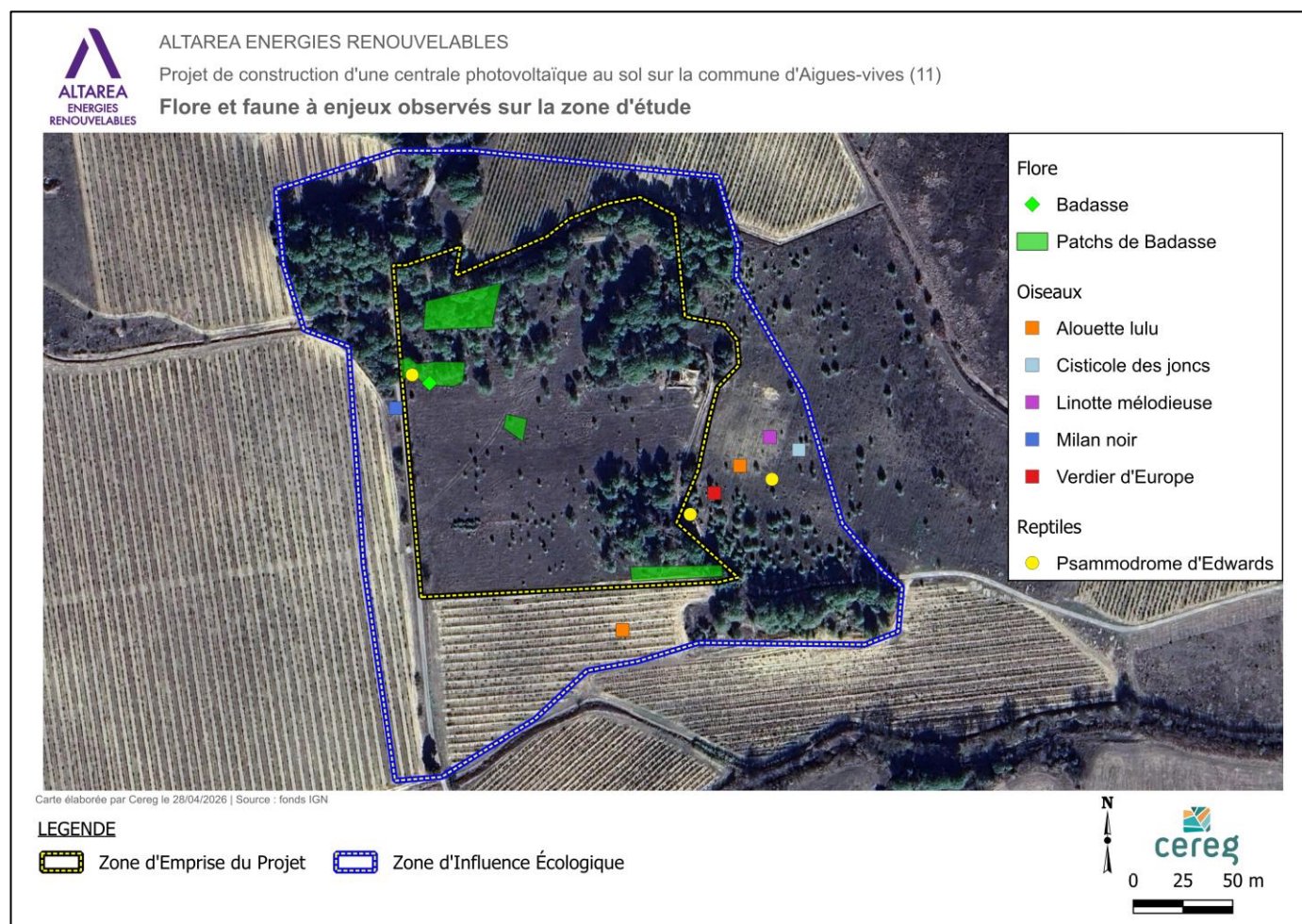


Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux

La Badasse (*Lotus dorycnium*) présente sur le site constitue la plante-hôte de la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*), papillon protégé nationalement. Cette plante est indispensable au développement larvaire de cette espèce.

Ainsi, **en cas de présence avérée de ces papillons protégés, les plantes-hôtes sont considérées comme des habitats d'espèces protégées**, car nécessaires à leur cycle de vie. **À ce titre, leur destruction ou leur altération est soumise à la réglementation relative aux espèces protégées (article L.411-1 du Code de l'environnement)** et nécessite la mise en œuvre de mesures d'évitement, de réduction, voire une dérogation spécifique (dossier "espèces protégées").

C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE



C. ENJEUX ET IMPACTS

C.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leur état de conservation d'une part et au regard des espèces avérées ou potentielles d'autre part, il ressort que la zone d'étude présente un niveau d'enjeux global jugé **modéré** en termes d'habitat d'espèces et de fonctionnalités pour la faune.

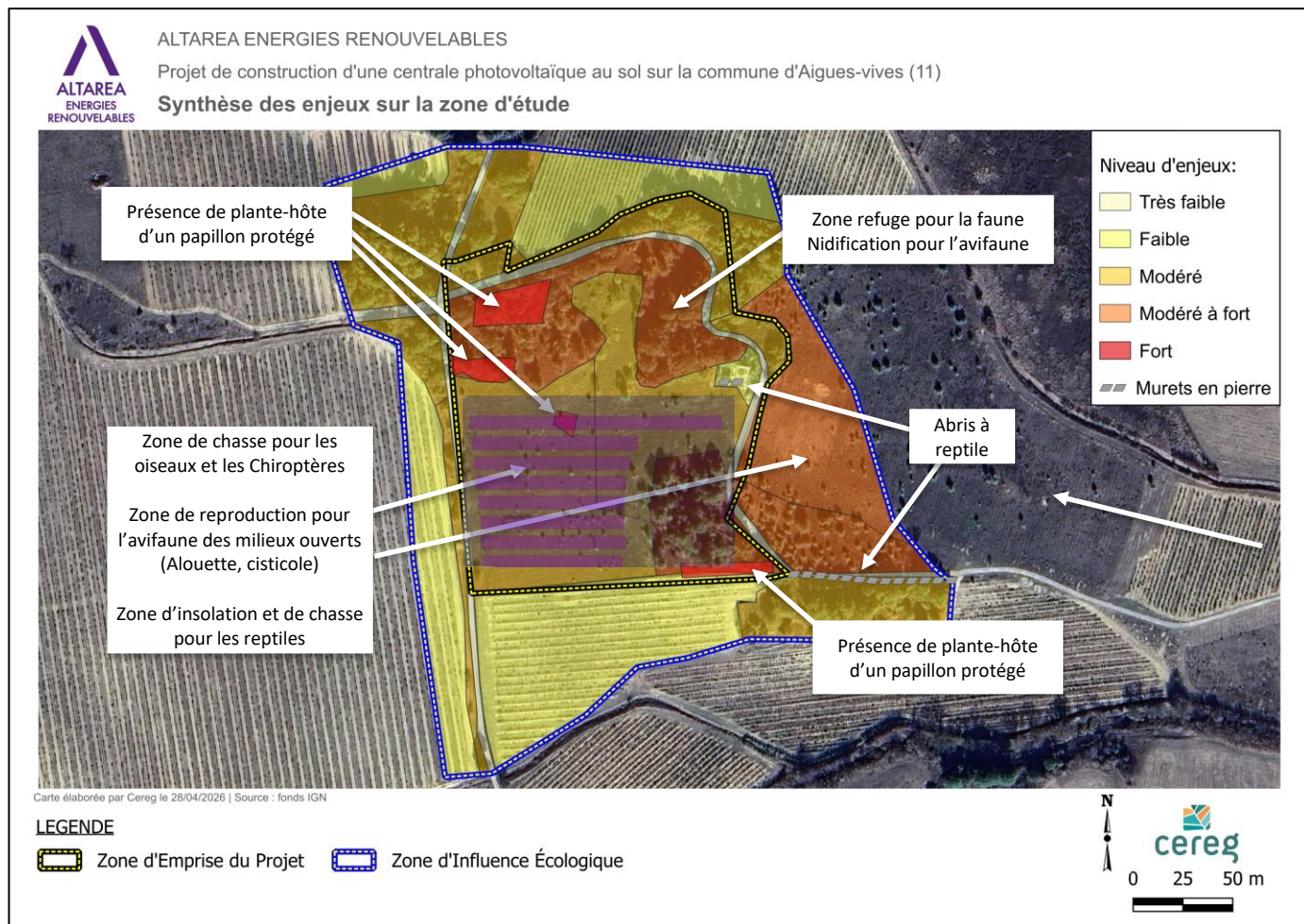


Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude et superposition avec la future implantation des panneaux

C.I.2. Synthèse des impacts par groupe

Le tableau ci-dessous synthétise à la fois les niveaux d'enjeux par groupes ainsi que les principaux impacts temporaires et permanents résultant de la création de la centrale photovoltaïque en l'état actuel des connaissances du projet.

Tableau 7 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents (Hors mesures d'évitement et réduction)
<i>Flore</i>	Aucune espèce végétale protégée observée. Présence de patchs de plantes-hôte (Badasse) de papillon protégé (Zygène cendré) Enjeux modérés	Impacts issus des émissions de poussières lors des travaux. Piétinement des individus Impacts faibles	Destruction potentielle du petit patch central de plantes-hôtes identifié, lors de l'installation des panneaux. Impacts modérés
<i>Invertébrés</i>	Habitats favorables et présence de la plante-hôte de la Zygène cendré. Potentialité de présence, mais l'espèce n'a pas été observée ni sur site ni dans la bibliographie. Enjeux modérés	Dérangement limité en phase travaux pouvant impacter l'activité d'alimentation ou de reproduction / ponte. Impacts faibles	Dégradation d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation, reproduction). Risque faible de destruction d'individus d'espèces protégées lors des travaux. Impacts modérés
<i>Amphibiens</i>	Aucune espèce observée sur le site. Habitats non favorables Enjeux faibles	Pas de réels impacts à prévoir sur les amphibiens hormis du dérangement en phase travaux dans le cas où des amphibiens seraient présents sur la zone d'étude. Aucune zone de reproduction avérée dans la zone d'étude. Impacts faibles	Aucun impact significatif Impacts faibles
<i>Reptiles</i>	Une espèce observée sur le site. Habitats permettant aux reptiles d'effectuer l'ensemble de leurs fonctions vitales (reproduction, chasse, insolation...). Présence micro-habitats favorables (muret en pierres, tas de bois) Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux pouvant impacter l'activité de thermorégulation ainsi que l'activité de chasse au niveau des milieux ouverts. Impacts modérés	Dégradation des habitats ouverts et dégradation de leurs fonctionnalités (chasse) et donc de la ressource alimentaire associée. Impacts limités car les micro-habitats identifiés et les lisières sont préservés. Impacts modérés

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents (Hors mesures d'évitement et réduction)
<i>Oiseaux</i>	Présence d'espèces protégées avec des enjeux parfois forts. Présence d'habitats favorables à l'alimentation et à la nidification de certaines espèces au sein de l'emprise projet, notamment celles qui nichent au sol telles que l'Alouette lulu ou le Cisticole des joncs. Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter le succès reproducteur des espèces présentes sur le site et à proximité. Impacts modérés	Perte d'habitat de reproduction pour certaines espèces nicheuses au sol Risque de destruction d'individus lors des travaux, dont les couvées des espèces nicheuses au sol Impacts limités aux vues du maintien des espaces boisés et de la présence de milieux ouverts favorables à proximité permettant un report des individus. Impacts modérés
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Habitats permettant la chasse et l'alimentation de certaines espèces sans enjeux particuliers. Enjeux faibles	Dérangement limité en phase travaux (bruit, poussière, vibrations). Le dérangement en phase d'hibernation peut avoir des conséquences importantes pouvant aboutir à la mortalité de certains individus Impacts modérés	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet et dégradation d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation / broutage, refuge). Mais possibilité de report dans les milieux ouverts à proximité. Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Aucune donnée bibliographique. Aucun gîte potentiel identifié. Milieux ouverts favorables à l'activité de chasse. Enjeux faibles	Travaux diurnes, pas d'impacts sur l'activité de chasse. Dérangement lié aux travaux / vibrations si des hypothétiques gîtes sont à proximité. Impacts modérés	Perte d'une partie des habitats de chasse (milieux ouverts). De nombreuses zones ouvertes de substitution sont présentes à proximité. Impacts faibles

C.II. RECOMMANDATIONS

En raison de la nature du projet, de sa localisation et de son emprise, plusieurs recommandations sont proposées afin de limiter les potentiels impacts. Ceci notamment pour éviter et réduire les impacts du projet sur l'ensemble de la faune, de la flore ou des habitats.

C.II.1. Recommandations d'évitement

- **Délimiter et respecter les emprises du projet** afin de ne pas impacter les milieux naturels présents aux alentours de la zone d'étude. Cela permettra également de garder intactes les zones de refuge pour la faune présente. La délimitation de la zone de chantier pourra être réalisée avec un grillage à maille fine afin de ne pas laisser passer la faune protégée présente à proximité immédiate.
- **Mettre en défens les éléments à enjeux (patches de Badasse au Nord et au Sud du projet)**, afin de ne pas les impacter lors des travaux. Cette mise en défens prendra la forme d'une clôture temporaire (rubalise, chaînette ou filet) complétée par la mise en place de panneaux de signalisation / sensibilisation.

C.II.2. Recommandations de réduction

- **Déplacer le patch de Badasse central** et le replanter au Nord de la zone dans le secteur contenant déjà des patches de cette espèce. La Zygène cendrée n'ayant pas été observée, cette plante ne bénéficie pas d'un statut de protection. Son déplacement permettra d'éviter sa destruction et ainsi de réduire l'impact du projet sur les habitats présents sur le site. Cette mesure pourra être réalisée avec l'accompagnement d'un écologue lors du chantier.
- **Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces** en programmant le démarrage des travaux hors de la période de nidification des oiseaux et de reproduction de l'invertébrés protégé. Il est donc préconisé d'exécuter les travaux entre septembre et février. Durant cette période la majorité des espèces restent mobiles, peuvent être effarouchées et donc quitter l'emprise où ont lieu les travaux le temps de leur exécution.
- **Adapter les aménagements paysagers** afin de favoriser le développement d'une végétation et d'habitats favorables aux différents groupes faunistiques (avifaune en particulier) en termes d'habitat et de fonctionnalités écologiques. Ils seront composés **d'essences locales exclusivement avec une composition diversifiée** afin de maximiser leur intégration écologique et leur résilience. Les haies seront composées d'un ensemble d'essences parmi les suivantes : Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Troène commun (*Ligustrum vulgare*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Noisetier (*Corylus avellana*), Églantier (*Rosa canina*).
- **Mettre en place un chantier responsable afin de ne pas impacter les habitats naturels présents aux alentours.** De ce fait, des bacs de rétention souples ainsi que des kits antipollution (kits absorbants) seront présents à disposition sur le chantier pour permettre de traiter rapidement toute pollution liée à une fuite sur un véhicule ou un engin.



- Ne laisser aucun produit toxique ou polluant sur site en dehors des horaires des heures de travaux afin que ces produits ne soient dispersés dans le milieu naturel (vandalisme, accident, aléa naturel).
- Vérifier la contenance des matières externes apportées sur site. Il convient de s'assurer qu'aucun rhizome ou bulbe de plante exotiques n'est présent sur les engins de travaux et est susceptible de se développer après la phase travaux.

C.III. CONCLUSIONS

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction indiquées précédemment permettra de réduire les impacts bruts du projet et ainsi d'aboutir à des impacts résiduels non significatifs.

Tableau 8 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts bruts	Mesures d'Evitement et de Réduction	Impacts Résiduels
<i>Flore</i>	Enjeux modérés	Impact modérés	Délimiter et respecter les emprises du projet Mettre en défens les éléments à enjeux Déplacer le patch central de Badasse Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces Adapter les aménagements paysagers Mettre en place un chantier responsable Limiter l'éclairage artificiel	Impacts faibles
<i>Invertébrés</i>	Enjeux modérés	Impact modérés		Impacts faibles
<i>Amphibiens</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles		Impacts très faibles
<i>Reptiles</i>	Enjeux modérés	Impact modérés		Impacts faibles
<i>Oiseaux</i>	Enjeux modérés	Enjeux modérés		Impacts faibles
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles		Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles		Impacts faibles

Au regard du niveau des enjeux écologiques présents ou pressentis sur la zone d'étude et du niveau de connaissance sur le projet, les impacts bruts sur la biodiversité ont été évalués à faibles à modérés pour certains groupes. Ces enjeux concernent notamment la présence de la plante-hôte (Badasse), susceptible d'accueillir la Zygène cendrée. En revanche, la Zygène n'a pas été observée.

La mise en place des mesures d'évitement et de réduction suivantes, dont le déplacement du patch de Badasse central pour éviter sa destruction, permet de limiter les impacts, qui deviennent faibles et compatibles avec les enjeux écologiques du site.

ANNEXE 1 : Liste des espèces recensées dans la bibliographie (GBIF 2km)

Tableau 9 : Liste des espèces végétales potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pittosporum tobira</i>	Pittosporum tobira, Arbre des Hottentots	NA										PE à surveiller	Très faible	Très faible
<i>Pallenis spinosa</i>	Pallénide épineuse, Pallénis épineux	LC											Très faible	Très faible
<i>Tragopogon porrifolius</i>	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi	LC											Très faible	Très faible
<i>Urospermum dalechampii</i>	Urosperme de Daléchamps, Salsifis de Daléchamps	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	LC											Très faible	Très faible
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre, Poivre de muraille	LC											Très faible	Très faible
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet bleu de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Armoracia rusticana</i>	Raifort rustique, Raifort	NA											Très faible	Très faible
<i>Teucrium fruticans</i>	Germandrée arbustive, Germandrée en arbre	EN		Article 1						CNPN			Fort	Fort
<i>Erodium ciconium</i>	Érodium bec-de-cigogne, Bec-de-cigogne	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat, Farouche	LC											Très faible	Très faible
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon piquant, Fragon	LC					Annexe V						Faible	Faible
<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun, Lani	LC											Très faible	Très faible
<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin, Fatamot	LC											Très faible	Très faible
<i>Nigella damascena</i>	Nigelle de Damas, Herbe de Capucin	LC											Très faible	Très faible
<i>Falcaria vulgaris</i>	Falcaire commune, Falcaire de Rivinus	LC							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie, Glaïeul des moissons	LC											Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Nerium oleander</i>	Nérion laurier-rose, Laurier rose	LC		Article 2							ZH		Modéré	Modéré
<i>Rhamnus alaternus</i>	Nerprun alaterne, Alaterne	LC											Très faible	Très faible
<i>Thymelaea sanamunda</i>	Thymélée sanamunda, Herbe du mont Serrat	LC											Très faible	Très faible
<i>Phlomis herba-venti</i>	Phlomide herbe-au-vent, Phlomis herbe-au-vent	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Lathyrus annuus</i>	Gesse annuelle	LC											Très faible	Très faible
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	LC											Très faible	Très faible
<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque, Lentisque	LC											Très faible	Très faible
<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse officinale, Mélisse citronnelle	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus persica</i>	Pêcher, Prunier de Perse	NA											Très faible	Très faible
<i>Vitis vinifera</i>	Vigne, La Vigne	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus armeniaca</i>	Prunier abricotier, Abricotier	NA											Très faible	Très faible
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf	LC											Très faible	Très faible
<i>Chamaerops humilis</i>	Palmier nain	DD		Articles 1 et 2									Très fort	Très fort
<i>Vinca major</i>	Pervenche élevée, Grande pervenche	LC											Très faible	Très faible
<i>Catananche caerulea</i>	Catananche bleue, Cupidone	LC											Très faible	Très faible
<i>Olea europaea</i>	Olivier d'Europe	LC											Très faible	Très faible
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Blackstonie perfoliée, Chlorette	LC											Très faible	Très faible
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap, Séneçon à dents inégales	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de mélisse	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago orbicularis</i>	Luzerne orbiculaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Ecballium elaterium</i>	Momordique élatérium, Concombre d'âne	LC											Très faible	Très faible
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier, Broussonétia à papier	NA										PE à surveiller	Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	LC											Très faible	Très faible
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc, Sérapias à labelle long	LC											Très faible	Très faible
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal	LC											Très faible	Très faible
<i>Mesembryanthemum nodiflorum</i>	Ficoïde à fleurs nodales, Mésembryanthème à fleurs nodales	LC											Très faible	Très faible
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs, Rubéole des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Seseli tortuosum</i>	Séséli tortueux	LC											Très faible	Très faible
<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse, Dittrichie visqueuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot, Grand coquelicot	LC											Modéré	Modéré
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactide à petites feuilles, Épipactis à petites feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys bertolonii</i>	Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia	NT		Article 1					Déterminante ZNIEFF				Modéré	Modéré
<i>Himantoglossum robertianum</i>	Himantoglosse de Robert, Barlie de Robert	LC							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Diplotaxis erucoides</i>	Diplotaxe fausse roquette, Roquette blanche	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde	LC											Très faible	Très faible
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore avorté, Limodore sans feuille	LC											Très faible	Très faible
<i>Lotus dorycnium</i>	Lotier dorycnie, Dorycnie à cinq feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge, Valériane rouge	LC											Très faible	Très faible

Tableau 8 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Brachycerus muricatus</i>	Brachycère muriqué										Très faible	Très faible
<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de le Canche	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte										Très faible	Très faible
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC								Très faible	Très faible

Tableau 11 : Liste des espèces d'amphibiens potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	LC		Article 2			Annexe IV				Fort	Très faible
<i>Discoglossus pictus</i>	Discoglosse peint	NA					Annexe IV				Modéré	Très faible

Tableau 9 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Rh.-Alpes)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	NT	LC	Article 3			Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Anthus richardi</i>	Pipit de Richard			Article 4							Non trouvé	Non trouvé
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	NT	VU	Article 3							Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Rh.-Alpes)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3							Faible	Faible
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	DD				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	LC	Article 3			Annexe I				Modéré	Modéré
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	EN	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très Fort	Très Fort
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	LC	Article 3							Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Rh.-Alpes)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	LC	EN	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	LC	DD				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	NT	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	NT	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes	LC	VU	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC	NT	Article 3							Faible	Faible
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	LC	Article 3							Faible	Faible
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	LC	Article 3							Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Rh.-Alpes)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	LC				Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	VU	NT	Article 3				PNA terminé	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Fort
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée										Modéré	Modéré
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	LC	NA				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	DD	DD				Annexe II.1				Faible	Faible
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	NT	EN	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	LC	Article 3			Annexe I				Faible	Faible
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	VU	EN	Article 3			Annexe I	PNA 218-227	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Fort

Tableau 13: Liste des espèces de mammifères potentielles (GBIF rayon 2 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible

